

AVORTEMENT

UN DROIT INALIÉNABLE

qui doit être garanti réellement sur tout le territoire

Le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est l'une des grandes conquêtes de notre monde moderne, l'un des symboles de liberté et d'émancipation des femmes.

Mais c'est aussi un droit particulièrement menacé par l'austérité et contesté voire interdit dans de nombreux pays.

UN DROIT QUI PROGRESSE DIFFICILEMENT EN EUROPE

En 2023, Malte a autorisé pour la première fois l'avortement, mais sous des conditions très restrictives. En Pologne, malgré la victoire de la coalition de centre-gauche, la légalisation de l'IVG sans condition n'est toujours pas réalisée.

Aujourd'hui, les femmes ne sont toujours pas libres de choisir d'avoir ou non un enfant.

EN FRANCE,

la constitutionnalisation de « la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une IVG » le 4 mars 2023 est une victoire. Cependant, la loi peut toujours limiter les conditions d'exercice de cette « liberté ».

Avec la progression du RN et un gouvernement Michel Barnier, il faut nous mobiliser. Depuis 2013, il n'y a eu aucun moratoire sur la fermeture des centres IVG.

Les déserts médicaux s'étendent : l'accès effectif au droit à l'IVG est très inégal !



NOUS PROPOSONS :

- ☆ L'accès libre et gratuit à la contraception, sous toutes ses formes et sur tout le territoire, pour toutes et tous. La loi sur la gratuité des préservatifs pour les moins de 26 ans doit être élargie.
- ☆ La réouverture des centres IVG fermés, des maternités et des hôpitaux de proximité avec des moyens financiers, matériels et humains dédiés pour garantir l'accès au droit sur tout le territoire et un accompagnement de qualité
- ☆ La production publique des médicaments nécessaires à l'IVG et à la contraception, qui doivent être un bien commun. Cela passe par la création d'un pôle public du médicament, au niveau national et européen, financé par des fonds publics, selon les besoins sanitaires, pour éviter toute pénurie.



**LE 28 SEPTEMBRE 2024
LE PCF APPELE À LA MOBILISATION**

**POUR QU'EN FRANCE LE DROIT À L'AVORTEMENT SOIT
EFFECTIF SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

**ET POUR ASSURER DE NOTRE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
LES FEMMES EN LUTTE POUR CE DROIT FONDAMENTAL.**



**REJOIGNEZ LE PCF
POUR RENFORCER
le Nouveau Front Populaire**



J'adhère au PCF

Je veux aider financièrement

je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Chèque à l'ordre de ANF-PCF

Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :